

Réunion des Correspondants du  
Centre Régional Méditerranéen pour  
l'Intervention d'Urgence contre la  
Pollution Marine Accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.18/4  
20 juillet 2000

Original: anglais

Malte, 25-28 Octobre 2000

Point 4 de l'Ordre du Jour

**PROGRAMME D'ACTIVITES**  
**(novembre 1998 – octobre 2000)**

**Note du REMPEC**

**MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE A LA CONVENTION DE BARCELONE  
CONCERNANT LA COOPERATION DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION  
DE LA MEDITERRANEE PAR LES HYDROCARBURES  
ET PAR D'AUTRES SUBSTANCES NOCIVES EN CAS D'URGENCE**

1. Depuis la dernière Réunion des Correspondants du REMPEC convoquée à Malte en novembre 1998, le Centre, conformément à ses objectifs et au programme approuvé par la Réunion Ordinaire des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, a concentré ses activités sur:
  - a) la formation et le développement des capacités;
  - b) l'échange d'information;
  - c) l'assistance en cas d'urgence.
2. Au sein de ce cadre, une attention particulière a été accordée aux points suivants:
  - a) un soutien majeur vers des divers pays de la région pour les aider dans le développement de leurs systèmes nationaux afin de répondre ponctuellement et correctement à la pollution accidentelle;
  - b) le développement du TROCS afin qu'il puisse être utilisé comme une banque de données et un instrument diagnostique au soutien de la prise de décision;
  - c) la coopération et l'assistance en cas urgents de pollution marine;

- d) la finalisation du processus de révision du Protocole d'Urgence comme point de départ pour le développement de nouveaux projets et initiatives surtout dans le domaine de la prévention de la pollution des navires.
3. Conformément à la décision prise en novembre 1998 lors de la Réunion des Correspondants Nationaux du REMPEC (REMPEC/WG.16/4 alinéa 102), le Centre a régulièrement mis ses correspondants officiels au courant de ses activités par:
- a) lettre circulaire 2/99 du 15 avril 1999 (à l'**annexe 1**) pour la période novembre 1998 – avril 1999;
  - b) lettre circulaire 8/99 du 20 octobre 1999 (à l'**annexe 2**) pour la période avril 1999 – octobre 1999;
  - c) lettre circulaire 9/00 du 18 avril 2000 pour la période octobre 1999 – avril 2000.
4. Les activités de la période novembre 1998 – octobre 1999 ont fait l'objet d'un rapport présenté lors de la dernière Réunion des Parties Contractantes (Malte, 25-28 novembre 1998). Depuis, le Centre a mené les activités suivantes:

## **LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES**

### **Cours de formation**

5. Un cours régional de formation sur "La Gestion de Crise en cas de Pollution Marine Accidentelle (MEDEXPOL 99)", tenu à Tunis, 11-16 octobre 1999 (financé à travers le MTF).
6. Un cours national de formation sur "La Préparation et la Lutte contre la Pollution Marine Accidentelle pour les Superviseurs et les Commandants sur place" tenu à Lattaquie, Syrie, 13-16 décembre 1999, financé conjointement par la Division de Coopération Technique de l'OMI et le REMPEC (financé à travers le MTF).
7. Un cours régional de formation sur "Les Nouvelles Techniques pour le Nettoyage de la Pollution (chimique/pétrolière) du Littoral" (MEDEXPOL 99/2), tenu à Brest, 21-25 mars 2000 (financé à travers le MTF).
8. Un cours national de formation sur la préparation et la lutte contre la pollution accidentelle en mer pour les "Cadres supérieurs et les administrateurs de l'état", tenu à Rabat, Maroc, 25-27 avril 2000, financé conjointement par l'OMI/TCD et le REMPEC (financé à travers le MTF).
9. Un cours sous-régional de formation pour Chypre, Egypte et Israël intitulé "Former les Formateurs" tenu à Athlassie/Nicosie, Chypre du 16 au 18 mai 2000 (LIFE TCY 96/INT/08).
10. Un cours national de formation sur la préparation et la lutte contre la pollution accidentelle en mer pour "Les Commandants/Superviseurs (OSC) sur place", tenu à Alger, 4-8 juin 2000, financé conjointement par l'OMI/TCD et le REMPEC (financé à travers le MTF).
11. En tout, 244 personnes ont été formées depuis la dernière Réunion des Correspondants du REMPEC; 165 depuis octobre 1999.
12. En plus de ces cours/séminaires, un atelier national visant à lancer la phase de développement du Plan National de Contingence pour les accidents de pollution marine au Liban, s'est déroulé à Beyrouth du 10 au 12 avril 2000 (financé à travers le MTF).

## **Exercices**

13. Au sein du cadre du projet LIFE TCY 96/INT/08, un co-exercice réel sous-régional (Chypre, Egypte, Israël), avec la participation de personnel, équipement, navires et avions, ayant pour but de répondre à la pollution accidentelle par les hydrocarbures en mer et sur le littoral, s'est déroulé à Haifa, 9-11 novembre 1999.

14. Un exercice de communication et d'alerte MEDIPOLEX 99, impliquant les points de contact nationaux responsable pour la réception de rapports sur les accidents de pollution marine ainsi que les centres météorologiques inclus dans le réseau MPERSS de l'Organisation Météorologique Mondiale, s'est tenu le 7 décembre 1999. Il s'agissait du premier exercice régional d'alerte tenu sans pré-avis donné aux pays impliqués dans l'exercice. En dépit de ce fait, le 82% de ceux qui ont reçu le premier message d'alerte (format POLREP), a réagit et a participé d'une manière active à l'exercice.

15. Dans le cadre du Programme International de l'Environnement Chimique du "Responsible Care Initiative" de l'Industrie Européenne (CEFIC/ICE), deux exercices de communication ont été menés les 25 juin 1999 et 19 juillet 2000 entre les Centres Nationaux de Réponse français et espagnol respectivement et le REMPEC pour tester la procédure de la gestion d'appels de demandes d'information chimique. Dans le deuxième exercice mené en juillet 2000, le réseau de l'Organisation Météorologique Mondiale a été impliquée dans la collecte de renseignements météorologiques et d'information sur la dérive d'un container portant des substances nocives.

## **D'autres activités**

16. La première réunion tenue à Damas, 3-5 mars 2000, du Comité Pilote du projet sur trois ans LIFE TCY 99/INT/017/SYR "Développement du Système National pour la Préparation et la Réponse contre la Pollution Marine Accidentelle dans la République Arabe Syrienne".

17. Une réunion d'experts tenue à Malte, 17-18 avril 2000, pour la sélection d'appel d'offre désignant un contrat pour une étude sur "l'évaluation des risques des ports de Mersin et Iskenderun" (étant la 1ère phase du projet LIFE Y98/TR/001).

18. Actuellement, REMPEC mène trois projets LIFE: deux projets nationaux en Syrie et en Turquie et un projet sous-régional à Chypre, en Egypte et en Israël.

## **DISTRIBUTION DE L'INFORMATION**

### **Système Régional d'Information (S.R.I.)**

19. Un Sommaire des Articles et un sous-contrat avec "Malta University Services" ont été signés en décembre 1999, pour le développement ultérieur de la base de données TROCS. Ce Sommaire trace les lignes générales du travail nécessaire qui sera effectué à travers une série de sous-contrats, le coût relatif et la méthode administrative pour finaliser tout le travail. La distribution de la version révisée est prévue pour la fin de l'an 2000 et une autre version est envisagée pour les deux ans à venir.

20. Un contrat pour le développement et la finalisation du site web du REMPEC a été signé en février 2000 avec "Malta University Services" (MUS).

21. La version mise à jour du "Guide Pratique pour les Déversements Chimiques Marins" (RIS/D/12) a été publiée et distribuée en février 2000 (en versions anglaise et française) aux correspondants officiels/opérationnels du Centre dans la région méditerranéenne, aux Etats Membres de l'Accord de Bonn et à d'autres organisations internationales compétentes. En outre,

le REMPEC a reçu des requêtes spécifiques de l'Australie/de l'Inde et la Norvège a demandé au REMPEC s'elle pouvait traduire le Guide en langue norvégienne.

22. La version française du document intitulé "Risques Associés aux Déversements de Gaz résultant d'Accidents Maritimes" (RIS/D/9) a été distribuée en février 2000.

### **D'autres documents**

23. En plus des documents du R.I.S., le REMPEC a produit les documents suivants:

- a) Une série d'Annexes révisées au Plan Sous-régional de Contingence (Chypre, Egypte, Israël) qui a été complétée et distribuée aux autorités nationales compétentes des trois pays concernés en novembre 1999 (LIFE);
- b) Un "manuel d'exercice" a été élaboré et distribué aux participants du "co-exercice sous-régional de lutte contre les déversements pétroliers" avant l'exercice, en novembre 1999 (LIFE).
- c) Un "Rapport sur l'exercice régional d'alerte MEDIPOLEX 99", tenu le 7 décembre 1999 a été publié en décembre 1999.

24. Une nouvelle brochure sur les objectifs et les fonctions du REMPEC qui a été émise en mars 2000.

25. Au même temps, afin de fournir, aux preneurs de décision des Etats Côtiers, l'information technique appropriée pour la mise à jour de leurs plans nationaux de contingence et leurs sources d'information, le Centre a distribué des documents émis par d'autres organisations, considérés d'intérêt majeur pour ses Correspondants Opérationnels:

- a) Impact Reference System (IRS) – Effets du pétrole sur l'environnement marin: impact d'hydrocarbures sur la faune et la flore. Ce document est émis par la Commission Européenne – DG Environnement, dans le cadre du Système d'Information Communautaire pour le contrôle et la réduction de la pollution et vise à permettre aux autorités nationales responsables d'évaluer rapidement et avec précision un accident de déversement de pétrole en ce qui concerne les dégâts réels et potentiels à la vie marine et aux ressources biologiques. Etant donné l'importance de ce document en ce qui concerne les thèmes liés à l'environnement, le REMPEC cherchera un financement afin de le traduire en français dans le proche avenir;
- b) Oil removal operation (Yuil No. 1 et Osung No. 3). Ce document est émis par la "Korea Marine Pollution Response Corporation". Il s'agit d'un rapport détaillé sur le premier projet sous-marin en profondeur entrepris par la Corée afin d'éliminer les risques ultérieurs de déversement par hydrocarbures de deux navires coulés;
- c) "The use of international oil industry spill response resources: Tier 3 Centres". Ce document est émis par l'IEPCA et l'ITOPF et donne aux lecteurs un aperçu des points principaux et des caractéristiques opérationnelles des "Tier 3 Centres" de l'industrie pétrolière pour la lutte contre les déversements (deux sont pertinents pour la région méditerranéenne). Ce document donne, en plus, aux utilisateurs potentiels une attente pragmatique de leurs capacités;
- d) "Safety Digest": leçons de rapports 1/99, 2/99 et 3/99 sur les accidents marins. Ce document est émis par la "Marine Accident Investigation Branch" du Département Britannique de l'Environnement, du Transport et des Régions. Il est adressé à la communauté de navigation et au public. Ces rapports pourront aussi intéresser ceux qui

travaillent dans le domaine des cas d'urgence de pollution marine puisqu'ils peuvent contribuer à éviter/réduire les accidents à l'avenir;

- e) La brochure de l'accord de coopération pour traiter la pollution de la Mer du Nord par le pétrole et d'autres substances nocives (l'Accord de Bonn).

## **COOPERATION ET ASSISTANCE**

26. Le Centre a fourni des renseignements techniques lors de deux accidents: un impliquant l'échouement de bouteilles, contenant un produit de pesticide provenant d'une source inconnue qui a affecté les littoraux d'Israël, de la Syrie et du Liban (jan.-fév. 2000) et l'autre impliquant l'engloutissement d'un navire au large du port d'Alexandrie portant de l'acide nitrique (mai 2000).

27. Le Centre a recueilli des renseignements techniques sur les effets du cyanure dans l'environnement aquatique et sur les méthodes de réduction en réponse à une requête de la part de OCDE et du PNUE (programme APELL) à la suite d'un déversement de cyanure en Europe de l'Est en février 2000.

28. Un accord a été conclu avec les autorités compétentes italiennes afin d'organiser, en Italie en novembre 2000, un cours régional de formation MEDEXPOL 2000 (financé par le MTF et avec le soutien du Ministère italien de l'Environnement).

29. Afin de mieux répondre aux besoins et aux requêtes des états côtiers en cas d'urgence, l'Unité d'Assistance Méditerranéenne est en train d'être réorganisée. Un Sommaire des Articles, à titre gratuit, a été conclu avec le représentant de l' "American Express Travel Agency" afin d'obtenir des billets prépayés et d'autres mesures liées aux voyages sur appel. Une police d'assurance a été contractée afin de couvrir tous les risques potentiels relatifs à l'activation/mobilisation de l'Unité d'Assistance Méditerranéenne. Un Sommaire des Articles, actuellement en phase d'élaboration, sera soumis aux Centres Européens d'expertise (pétroliers et chimiques), qui seront utilisés comme composants de l'UAM.

## **PERSONNEL**

30. Au 10 juillet 2000, la structure des membres du personnel du Centre est comme suit:

TITRE	NOM	NIVEAU
Directeur	Roberto PATRUNO	D1
Expert technique	Darko DOMOVIC	P4
Expert chimique	Stefan MICALLEF	P4
Ingénieur détaché par l'Industrie française de pétrole	Alexandre NICOLAU	P2
Documentaliste	Doreen STELLINI	G6
Assistant administratif/financier	Christopher SACCO	G6
Secrétaire au Chef de Bureau/assistante administrative	Helena MALLIA	G6
Secrétaire	Amanda BONAVIA	G4
Secrétaire	Catherine GALEA	G4
Réproducteur de documents	Anthony ZERAFÀ	G3

31. En ce qui concerne le travail administratif du Centre, la 11<sup>ème</sup> Réunion Ordinaire des Parties Contractantes, tenue à Malte en octobre 1998, a approuvé la création d'un nouveau poste dans la catégorie du "General Staff" d'un "assistant administratif/financier" à partir de l'an 2000. Le coût relatif est partagé entre l'OMI et le PNUE/PAM.

32. Pour la période mai 1999 – 30 mars 2000, le montant de US\$ 30,000, a été rendu disponible par le PNUE/PAM des fonds non dépensés relatif au personnel professionnel du PAM. Avec ce montant, le REMPEC a contracté M. Christopher Kuzikhattu en tant qu'assistant temporaire au soutien du Directeur dans la gestion du travail administratif du Centre. Le Centre a aussi contracté M. A. Pavasovic, consultant, pour 15 jours de travail afin de clôturer les anciens documents de projet du REMPEC relatifs à la période 1976-1997.

33. Depuis la dernière réunion des Correspondants, Mme. Josephine Bonavia a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Mme. Helena Mallia.

34. Le détachement des CSN par l'Industrie française de pétrole a continué. M. Guillaume Salessy a terminé son mandat en février 1998 et a été remplacé par M. Yves Charles qui a quitté le REMPEC en mars 2000. Les rapports de leurs activités au Centre ont été distribués aux correspondants officiels du REMPEC. M. Charles a été remplacé par M. Alexandre Nicolau, ingénieur chimiste, qui demeurera au REMPEC jusqu'en mai 2001. Ses tâches principales sont: la surveillance du développement de la partie informatisée du S.R.I., la surveillance générale de l'entretien du hardware/logiciel du système informatisé du Centre, le site web du REMPEC, l'assistance dans le développement du TROCS et le rôle d'officier de liaison entre le REMPEC et le MOIG. On espère que ce genre de détachement par l'Industrie pétrolière française continuera à l'avenir. En outre, le Centre accueillerait le détachement de personnel d'autres Etats Côtiers et/ou des industries au REMPEC.

35. A cet égard, il est important de se rappeler que la recommandation adressée par la 11ième Réunion des Parties Contractantes aux Etats Côtiers Méditerranéens:

**“accorde une grande priorité à la recherche d'une solution au problème de fournir au REMPEC le personnel nécessaire afin qu'il puisse mener à bien ses nouvelles responsabilités dans le domaine de la pollution des navires. Une solution pratique, qui ne coûtera rien au MTF, se trouve dans le mécanisme de détachement d'un officier professionnel d'un pays au Centre sur une base temporaire ou par un système de rotation”.**

### **LE SITE DU REMPEC**

36. Le plan de relocalisation du Centre de l'Ile Manoël à Pinto Wharf, La Valette, a été renvoyé à la suite d'un nouvel accord entre le Gouvernement maltais et le consortium VISET pour le développement d'un nouveau terminal pour les navires de croisière à Pinto Wharf. Au 20 juillet 2000, il serait raisonnable d'envisager la relocalisation du REMPEC dans quatre ans. A cause de ce retard, le Ministère de l'Environnement a pris en charge quelques améliorations majeures sur le site du Centre (installation d'un système de climatisation et de mesures de sécurité, les peintures, les réparations à l'entrée, etc.). L'OMI et le PNUE/PAM ont été constamment informés à ce sujet.

### **ADMINISTRATION**

37. Un tableau avec la justification des dépenses au 20 juin 2000 (activités, équipement et divers) au budget MTF se trouve à **l'Annexe 3**.

#### **Action demandée de la Réunion des Correspondants**

38. **La Réunion est invitée à:**

- a) prendre note et exprimer ses points de vue sur les grandes lignes de la politique passée;
- b) entreprendre un échange préliminaire des points de vue sur les orientations générales de la politique future.

